



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COLMAR, LE 14 AVRIL 2022

CP - Concours des maisons fleuries - Ouverture des inscriptions 2022

Les habitants désireux de participer au concours 2022 des maisons fleuries peuvent s'inscrire dès à présent.

Ce concours est ouvert à toute personne dont le jardin ou les réalisations florales sont visibles d'une rue ou d'une voie passante.

Six catégories sont prévues :

maisons avec jardins très visibles de la rue
balcons, terrasses et fenêtres
décors floraux en bordure de voie publique
hôtels, restaurants et commerces
centre-ville
immeubles

INSCRIPTION : MODE D'EMPLOI

Les habitants désireux de participer au concours en 2022 peuvent s'inscrire en téléchargeant le formulaire sur colmar.fr, rubrique participer/s'exprimer. Le document peut également être retiré à la Mairie ou au service des Espaces Verts, rue Frédéric Chopin.

Par le biais de ce concours ouvert à l'ensemble des habitants, chacun peut contribuer à l'amélioration du cadre de vie et à la qualité de l'environnement.

CONTACT PRESSE

Lucie HAMON - Directrice de la communication

colmar.fr